



**CONSULAT  
GÉNÉRAL  
DE FRANCE  
À NEW YORK**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Objet : PROCES VERBAL DU SECOND CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES  
2020/2021**

Le second Conseil consulaire des bourses scolaires s'est tenu le 4 novembre 2020 en visioconférence, sous la présidence du Consul général, M. Jérémie ROBERT.

**Etaient présents :**

*Membres de droit :*

- M. DUCOURNEAU Julien, Conseiller des Français de l'étranger
- M. EPELBAUM Gérard, Conseiller des Français de l'étranger et représentant de l'UFE
- M. JAUMON Fabrice, Attaché de coopération, représentant le Conseiller culturel
- Mme MICHEL Annie, Vice-présidente, Conseillère des Français de l'étranger et Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)
- M. ORTOLI Richard, Conseiller des Français de l'étranger et Conseiller à l'AFE
- M. PAGNI Patrick, Conseiller des Français de l'étranger
- M. ROBERT Jérémie, Président, Consul général

*Membres désignés :*

- Mme BENZINE Marie-Hélène, Représentante de Français du Monde-ADFE
- Mme GUEGUEN Anne-Sophie, Cheffe d'établissement de la French American Academy (FAA)
- Mme GUILLANT Emmanuelle, Représentante des parents d'élèves, Lycée Français de New York (LFNY)
- Mme GUNGOR Corinne, Cheffe d'établissement de la French American School of Princeton (FASP)
- M. GUYOT Jean-René, Représentant des personnels enseignants
- M. MEGAL Steve, Représentant du chef d'établissement du Lycéum Kennedy (LK)
- M. POURCHET Thierry, Représentant de la cheffe d'établissement du LFNY
- Mme REYNA Stéphanie, Représentante du chef d'établissement de la French American School of New York (FASNY)
- M. VESSEAU Jean-Yves, Chef d'établissement de The Ecole
- M. SANTOS Joe, Chef d'établissement de l'International School of Brooklyn (ISB)

*Experts :*

- Mme DESALM Mireille, Représentante de The Ecole
- Mme EPELBAUM Sylvie, Présidente d'une société de bienfaisance (Entraide française)
- M. GUEGUEN Jean-François, Représentant de la FAA
- M. LABAN Damien, Consul général adjoint
- Mme MANISSIER Nadège, Vice-consule, Cheffe du service social
- Mme MARTEN-PEROLIN Viviane, Chargée des affaires sociales
- Mme MICHAUD Delphine, Représentante de l'ISB
- M. PONIATOWSKI Bolek, Représentant de The Ecole
- Mme QUIROGA Aude, Représentante de la FASP

- Mme ROGER, Valérie, Présidente d'association locale (Accueil New York)
- Mme SYLVESTRE SAINVILIEN Clarissa, Représentante du LFNY

#### **Absents :**

- M. BRUEL Gaëtan, Conseiller culturel
- M. BONARDI Laurent, Chef d'établissement du LK, excusé
- Mme ESTEY Evelyne, Cheffe d'établissement du LFNY
- M. GIANNI Francis, Chef d'établissement de la FASNY
- M. VALLET Pascal, Représentant du chef d'établissement de l'United Nation International School (UNIS)

#### **Ont préalablement été transmis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:**

- Le guide du participant ;
- L'instruction spécifique sur les bourses scolaires pour l'année 2020/2021 ;
- Les tarifs réels et plafonnés des établissements de la circonscription ;
- La note diplomatique fixant le cadrage des travaux de cette deuxième campagne de bourses ;
- La note diplomatique résumant les travaux de la première Commission nationale des bourses scolaires ;
- La Liste synthétique anonymisée des demandes et des propositions du poste.

#### **Première partie avant examen des dossiers individuels**

La séance est ouverte à 9h05.

Le Président constate que le quorum est atteint et remercie tous les membres de leur présence et en rappelant le principe de la confidentialité des débats. Il présente les mesures particulières à la tenue du conseil en visioconférence.

- ***Bilan définitif de la campagne 2019/2020***

Les recours gracieux exceptionnels du 3ème trimestre 2019/2020 :

- Décidé dès le mois de mars pour l'Asie et étendu à l'ensemble du réseau en avril, l'activation du dispositif de recours gracieux pour aider les familles françaises en difficulté à payer les droits de scolarité du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019/2020, a généré 2426 dossiers familiaux (3703 dossiers individuels).
- Le montant total des recours gracieux accordés est de 1 537 152 € pour 2 085 boursiers:
  - 754 913,96 € au bénéfice de 1 331 élèves déjà boursiers 2019/2020
  - 782 238,38€ pour 754 nouveaux boursiers.
- Le taux de rejet des demandes s'élève à 42 %. La CNB a examiné les raisons de ce taux élevé et reconnu le bien fondé des décisions prises.
- Pour New York : 3 demandes déposées ayant donné lieu à 2 accords et un rejet.

La campagne 2019/2020 des pays du rythme nord quasi-achevée a été impactée par la crise de la Covid :

- Nombre de demandes instruites : 17 480 familles cette année pour 28 567 élèves contre 16 938 familles pour 27 741 élèves l'année précédente (+3.20%) ;
- Le nombre de boursiers effectif est de 23 779 contre 22 932 l'an dernier soit (+3.80%) ;
- Montant des bourses accordées : 94 240 066 € contre 90 789 390 € l'année précédente (+3.82%) ;
- Coût moyen par boursier : 3 963 € contre 3 959 € en 2018/2019. (+0,1 %) ;

Pour New York :

- Nombre de demandes instruites : 235 élèves contre 257 l'année précédente ;
- Le nombre de boursiers effectif est de 153 contre 163 l'année précédente ;
- Le montant des bourses accordées s'élève à 2 807 963€ contre 2 648 792€ l'année précédente.
- Coût moyen par boursier : 18 352€ contre 16 250€ en 2018/2019

- ***Bilan des travaux de la CNBI***

Bilan global pour les pays du rythme nord :

- Le montant total des enveloppes devant servir de référence aux postes des pays du rythme nord pour l'instruction de leurs dossiers fixé à 82 580 402 €.
- Les postes ont instruit 14 949 demandes de bourses contre 14 416 l'an dernier (+ 3.70% par rapport à la campagne précédente).
- L'Agence et la DFAE ont accordé 91 678 576 € soit une différence de 9 098 174 € avec l'enveloppe de référence. Sur un total de 170 postes, 121 postes étaient en dépassement d'enveloppe de référence du fait de la crise sanitaire.

Pour New York :

- Après expression des besoins par le poste et dialogue de gestion avec l'AEFE, sur la base de l'enveloppe limitative allouée, le premier conseil consulaire bourses a examiné 224 demandes correspondant à 172 renouvellements et 52 premières demandes.
- Le Conseil consulaire a présenté favorablement 147 demandes, formulé 13 propositions d'ajournement et 64 propositions de rejet.
- Des pondérations à la hausse ont été effectuées pour 42 familles et des bourses complémentaires (demi-pension et transport) accordées à 44 familles
- Montant total du budget du CCCB1 : 2 946 979\$ / 2 640 493€
- L'AEFE a validé les propositions du CCB.

- ***Cadre budgétaire / résultats du dialogue de gestion***

Le Président rappelle les éléments relatifs au cadre budgétaire :

- Enveloppe de référence (base de départ pour la campagne) = 2 411 785€ ;
- Après avoir estimé au plus juste pour chaque famille les besoins en bourse de demi-pension, en pondération et en déplafonnement, nous avons sollicité une enveloppe complémentaire de 118 914,08€ ;
- A l'issue du dialogue de gestion, l'AEFE a fixé le montant de l'enveloppe limitative à 2 801 730€ en dépassement de 389 945€ de l'enveloppe de référence ;
- Les travaux du conseil consulaire doivent s'inscrire dans le respect strict de cette enveloppe.

- ***Rappel du cadre de travail pour l'année scolaire 2020/2021***

Le Président rappelle que, conformément aux instructions de l'Agence de l'Enseignement du Français à l'étranger (AEFE), les établissements scolaires doivent examiner les éventuels compléments nécessaires pour les demandes de leurs personnels et que les pondérations à la hausse et les déplafonnements doivent être strictement limités et justifiés.

Compte tenu de la crise actuelle, les pertes de revenus présentes et à venir ont pu être prises en compte pour proposer des pondérations à la hausse.

Le Président rappelle également l'évolution des tarifs des établissements, les mesures retenues cette année par l'AEFE en termes de plafonnement, et souligne que les seuils de patrimoine retenus pour l'éligibilité au dispositif (250 000 € de valeur acquise pour l'immobilier et 100 000 € pour le mobilier) sont les plus élevés au monde.

- ***Eléments concernant les ajustements et les demandes reçues***

Le Président indique que le service social a ouvert la campagne dès le 6 juillet. Les entretiens obligatoires ont été effectués par téléphone ou visioconférence jusqu'au 10 septembre, mais des pièces complémentaires ont été acceptées jusqu'au 9 octobre, date de clôture de l'application SCOLA.

Par ailleurs, les dossiers reçus tardivement ont également été acceptés- le poste a également été amené à effectuer quelques modifications techniques sur certains dossiers (prises en compte de redoublements, corrections techniques...).

Les demandes concernent 29 familles (N-1 : 49) de 7 établissements (pas de dossiers au sein de l'UNIS):

- 9 familles en 1ère demande tardive ;
- 4 familles ayant fait l'objet d'un ajournement au printemps ;
- 2 famille ayant fait l'objet d'un rejet au printemps ;
- 5 familles ayant obtenu une bourse au printemps, sollicitant une hausse du pourcentage ;
- 7 familles ayant obtenu 100% du tarif plafonné au printemps, sollicitant un déplafonnement ;
- aucune famille en demande de renouvellement tardive cette année ;
- Des corrections techniques (enfant non scolarisés, changements d'écoles, redoublements...) sur 6 dossiers.

Après examen attentif, le poste propose :

- d'accorder une bourse à 3 nouvelles familles et de rejeter les demandes des 6 autres ;
- d'accorder une bourse à 3 familles ajournées au printemps et de rejeter la demande d'une famille;
- d'accorder une bourse aux 2 familles rejetées au printemps ;
- de réévaluer le pourcentage de bourse précédemment accordé à 7 familles et de maintenir celui d'une famille ;
- de donner suite aux demandes de déplafonnements présentées par six familles ;
- d'attribuer une ou plusieurs aides complémentaires à 17 familles modestes (pondération, demi-pension, déplafonnement) ;
- d'accorder une dérogation au seuil de patrimoine à 2 familles en situation difficile.

### **Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance**

Au terme de l'examen des dossiers, les membres ont acquiescé aux propositions du poste et proposé des pondérations plus importantes pour 3 familles.

Plusieurs chefs d'établissement ont regretté les instructions de l'AEFE qui empêchent la proposition de pondérations et de déplafonnement pour leur personnel.

En conclusion, le Président :

- souligne à nouveau la confidentialité des débats ;
- indique que les propositions du conseil consulaire seront examinées par la commission nationale réunie à Paris en décembre, et que les décisions définitives seront communiquées aux familles après la tenue de cette instance.
- précise que la période de recours et d'examen de demandes hors commission sera ensuite ouverte de mi-décembre 2020 jusqu'en février 2021 ;
- remercie les membres de veiller à signer rapidement le procès-verbal.

La séance est close à 10h40.